

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE D'ARGILLIERS

Par arrêté n°A086/2025 du 10/11/2025, il sera procédé à une enquête publique sur la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'ARGILLIERS. L'enquête est ouverte pour une durée de 33 jours consécutifs sur la commune d'Argilliers et se déroulera :

**Du 24 novembre 2025 à 9h00 au 26 décembre 2025 à 13h00 inclus**

Afin de conduire cette enquête, le président du Tribunal Administratif de NÎMES, par décision du 09/10/2025, a désigné Monsieur Jean-Michel VEAUTE, cadre de l'agence régionale de santé Occitanie en retraite, en qualité de commissaire enquêteur titulaire et Monsieur Michel SALLES en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

La personne responsable de la révision générale du PLU est la commune d'Argilliers représentée par son Maire, Monsieur Laurent BOUCARUT. Le siège administratif de la commune (siège de l'enquête) est situé à la Mairie d'Argilliers - Place de la Madone 30210 ARGILLIERS.

Le **dossier d'enquête** ainsi qu'un **registre d'enquête** seront déposés et consultables, pendant toute la durée de l'enquête à la mairie d'Argilliers, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie d'Argilliers hors jours fériés à savoir : le mardi de 8h00 à 12h00, le mercredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00, et le jeudi de 13h00 à 18h00, et exceptionnellement les lundi 24 novembre 2025, mardi 10 décembre 2025, vendredi 26 décembre 2025, de 9h00 à 13h00.

Le dossier d'enquête publique sera également publié sur **site internet de la commune** : <https://www.argilliers.fr>

**Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions :**

- **Sur le registre papier ouvert à cet effet en mairie**, à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur
- **Par voie postale** à l'attention du commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mairie d'Argilliers - Place de la Madone 30210 ARGILLIERS
- **Par voie écrite ou orale** lors des **permanences** tenues par le commissaire enquêteur, à partir du 24/11/2025 et au plus tard le 26/12/2025 jour de clôture de l'enquête, tampon de la poste faisant foi,
- **Par courrier électronique** à l'adresse suivante : [accueil@argilliers.fr](mailto:accueil@argilliers.fr) en indiquant dans l'objet « enquête publique pour la révision du PLU »

Toutes les observations, courriers et courriels réceptionnés avant la date d'ouverture le 24/11/2025 à 9h00 et après la date de clôture de l'enquête le 26/12/2025 à 13h00 ne pourront pas être pris en considération par le commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public dans les locaux de la commune d'Argilliers, situés à la Mairie - Place de la Madone 30210 ARGILLIERS pour recevoir leurs observations, lors des **permanences** suivantes :

- **Le lundi 24 novembre 2025 de 9h00 à 13h00**
- **Le mercredi 10 décembre 2025 de 9h00 à 13h00**
- **Le vendredi 26 décembre 2025 de 9h00 à 13h00**

Le rapport, les conclusions et l'avis motivé seront tenus à la disposition du public à la mairie d'Argilliers, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux au public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ces documents seront également consultables sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : <https://www.argilliers.fr>

À l'issue de l'enquête publique, le projet de révision générale du PLU, éventuellement modifié, pour tenir compte des remarques et observations formulées lors de l'enquête publique et de l'avis du commissaire enquêteur, sera soumis pour approbation au Conseil Municipal de la commune d'Argilliers.

Le Maire,  
Laurent BOUCARUT

